

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 5 novembre 2020
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 128-2020-CFVU
PORTANT SUR L'APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CFVU DU 10 SEPTEMBRE EN PRESENTIEL**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances
Administratives à caractère collégial,
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

Le compte-rendu de la CFVU du 10 septembre 2020 est approuvé.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 22 membres présents ou représentés
(4 abstentions, 18 POUR)**

A Toulouse, le 5 novembre 2020

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 5 novembre 2020
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 129-2020-CFVU
PORTANT SUR LA MODIFICATION DU CALENDRIER RELATIF AUX DEMANDES ET AUX DECISIONS,
D'ANNULATION D'UNE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

La date limite des demandes et des décisions d'annulation autorisant un remboursement des droits d'inscription pour l'année universitaire 2020-2021 fixée initialement jusqu'au 23/10/20 inclus, est prolongée jusqu'au 20 novembre 2020 inclus.

Le report de date au 20 novembre 2020 est approuvé.

Délibération adoptée à l'unanimité des 24 membres présents ou représentés

A Toulouse, le 5 novembre 2020

Le Vice-Président de la CFVU

Vincent Simonelli

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 5 novembre 2020
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 130-2020-CFVU
PORTANT SUR L'EXTENSION DE L'AIDE SANITAIRE LIEE AU COVID**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

La prolongation de l'aide d'urgence sanitaire liée au COVID du 30 novembre 2020 au 31 mars 2021 est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 25 membres présents ou représentés

A Toulouse, le 5 novembre 2020

Le Vice-Président de la CFVU

Vincent Simoulin



**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 5 novembre 2020
en visioconférence**

DELIBERATION N° 131-2020-CFVU

PORTANT SUR L'OFFRE DE FORMATION 2021-2025

**HORS SIX FORMATIONS (LETTRES MODERNES LSF, SCIENCES DU LANGAGE, ANGLAIS, LANGUES DES SIGNES
TRADUCTION, INTERPRETATION, MEDIATION LINGUISTIQUE, PARCOURS XR, THEATRE APPLIQUE)**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,

Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu la Commission SOFI du 1^{er} octobre 2020

Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

L'offre de formation de l'UT2J 2021-2025 (hors six parcours qui font l'objet de votes séparés) est approuvée.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 28 membres présents ou représentés
(6 abstentions, 22 POUR)**

A Toulouse, le 5 novembre 2020

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 5 novembre 2020
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 132-2020-CFVU
PORTANT SUR L'OFFRE DE FORMATION 2021-2025
POUR LES PARCOURS LICENCES LETTRES MODERNES LSF, SCIENCES DU LANGAGE LSF, ANGLAIS LSF**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu la Commission SOFI du 1^{er} octobre 2020
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

L'insertion des parcours Licences Lettres Modernes LSF, Sciences du Langage LSF, Anglais LSF dans l'offre de formation 2021-2025 est approuvée mais leur ouverture ne pourra avoir lieu tant que les questions de leur portage et de la soutenabilité humaine ne sont pas résolues et qu'elle n'aura pas été validée par un vote de la CFVU.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 28 membres présents ou représentés
(3 abstentions, 4 contre, 21 POUR)**

A Toulouse, le 5 novembre 2020

Le Vice-Président de la CFVU



**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 5 novembre 2020
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 133-2020-CFVU
PORTANT SUR L'OFFRE DE FORMATION 2021-2025
ET L'INSERTION DU PARCOURS MASTER LANGUES DES SIGNES FRANCAISE, TRADUCTION,
INTERPRETATION, MEDIATION LINGUISTIQUE (LSFTIM)**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances
administratives à caractère collégial ;
Vu la Commission SOFI du 1^{er} octobre 2020
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

Le parcours de Master Langues des Signes Française, Traduction, Interprétation, Médiation Linguistique
(LSFTIM) de l'offre de formation 2021-2025 est approuvé, ainsi que son ouverture en 2021-2022.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 26 membres présents ou représentés
(3 abstentions, 8 contre, 15 POUR)**

A Toulouse, le 5 novembre 2020

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 5 novembre 2020
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 134-2020-CFVU
PORTANT SUR L'OFFRE DE FORMATION 2021-2025
ET L'INSERTION DU PARCOURS MASTER XR**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu la Commission SOFI du 1^{er} octobre 2020
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

L'insertion du parcours de Master XR dans l'offre de formation 2021-2025 est approuvée, mais pas son ouverture tant que les questions de son financement et de l'encadrement pédagogique et administratif ne sont pas résolues et qu'un nouveau vote de la CFVU n'a pas eu lieu.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 29 membres présents ou représentés
(3 abstentions, 4 contre, 22 POUR)**

A Toulouse, le 5 novembre 2020

Le Vice-Président de la CFVU


Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 5 novembre 2020
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 135-2020-CFVU
PORTANT SUR L'OFFRE DE FORMATION 2021-2025
ET L'INSERTION DU PARCOURS MASTER THEATRE APPLIQUE**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances
administratives à caractère collégial ;
Vu la Commission SOFI du 1^{er} octobre 2020
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

L'insertion du parcours de Master Théâtre Appliqué dans l'offre de formation 2021-2025 est approuvée,
mais pas son ouverture tant que la question de la soutenabilité humaine n'est pas résolue et qu'un
nouveau vote de la CFVU n'a pas eu lieu.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 29 membres présents ou représentés
(3 abstentions, 4 contre, 22 POUR)**

A Toulouse, le 5 novembre 2020

Le Vice-Président de la CFVU


Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 5 novembre 2020
en visioconférence**

**DELIBERATION N° 136-2020-CFVU
PORTANT SUR L'ORGANISATION DES EVALUATIONS DE LA PREMIERE SESSION DU SEMESTRE 1 DE L'ANNEE
UNIVERSITAIRE 2020-2021**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances
administratives à caractère collégial ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

La note sur l'organisation des évaluations de la première session du semestre 1 de l'année universitaire
2020-2021 est approuvée.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des 26 membres présents ou représentés
(1 abstention, 9 contre, 16 POUR)**

A Toulouse, le 5 novembre 2020

Le Vice-Président de la CFVU


UNIVERSITÉ
JEAN JAURÈS